



Projet éolien des Hauts Reliefs

Synthèse des commentaires recueillis lors des séances
d'information publiques des 6 et 7 mai 2026

Table des matières

1. Séances d'information publiques	3
2. Synthèse des commentaires recueillis	4
2.1 Synthèse quantitative	4
2.2 Synthèse qualitative	6

1. Séances d'information publiques

Dans le but d'informer et de consulter la population locale au sujet du projet éolien des Hauts Reliefs (« Projet »), Capstone a tenu deux séances d'information publiques en mai 2026 sur le territoire des municipalités concernées par le Projet.

Deux séances d'informations publiques ont été organisées :

- **Saint-Fortunat** — Mercredi 6 mai 2026, de 16 h à 20 h, grande salle communautaire, 173 rue Principale, Saint-Fortunat (Québec) G0P 1G0 ;
- **Saint-Julien** — Jeudi 7 mai 2026, de 16 h à 20 h, grande salle municipale, 794 chemin de St-Julien, Saint-Julien (Québec) G0N 1B0.

Ces séances de type « portes ouvertes » ont été l'occasion pour Capstone de présenter le Projet à la population, d'informer et de sensibiliser les citoyens au contexte de l'AO 2026-01 et à la filière éolienne, et de récolter les commentaires et les réflexions du milieu. Les thèmes abordés sur les panneaux d'information et lors des échanges incluaient :

- Présentation de Capstone (entreprise, valeurs, etc) ;
- Expérience de Capstone au Québec ;
- Contexte de la filière éolienne au Québec et de l'AO 2026-01 d'Hydro-Québec ;
- Zone d'étude préliminaire, description du Projet et explication du choix du site ;
- Cartes préliminaires (carte de contraintes et zones disponibles à l'implantation d'éoliennes, carte topographique) ;
- Cohabitation des usages sur le territoire (acériculture, foresterie, chasse, motoneige/VTT, randonnée) ;
- Principales infrastructures qui composeraient le Projet ;
- Émissions sonores et critères du MELCCFP ;
- Étude d'impact environnemental (étapes et calendrier) ;
- Mécanismes d'engagement auprès du milieu local ;
- Échéancier préliminaire (développement, études, construction, mise en service) ;
- Bénéfices pour le milieu local (redevances, retombées directes et indirectes, emplois) ;
- Plan de mesures d'urgences.

Le matériel utilisé lors de ces séances d'information a été déposé sur le site internet du Projet après les séances, afin de permettre à toute personne n'ayant pu participer d'avoir accès à la même information.

Lors de ces séances, des formulaires pour commentaires en format papier et électronique étaient disponibles et les participants ont été encouragés à les remplir. Ces formulaires ont pour but de recueillir les commentaires et les avis de la population par rapport au Projet.

2. Synthèse des commentaires recueillis

2.1 Synthèse quantitative

56 personnes se sont présentées lors de la séance d'information de Saint-Fortunat le 6 mai 2026, et 52 personnes à la séance d'information de Saint-Julien le 7 mai 2026, pour un total de 108 personnes lors des deux séances.

Lors de ces séances, les participants ont été invités à remplir des formulaires en format papier ou électronique pour partager leurs commentaires. Les chiffres présentés ci-dessous résument de façon quantitative les principales informations issues de ces formulaires. Au total, 39 formulaires ont été complétés, dont 22 le 6 mai et 17 le 7 mai.

Ville de résidence des répondants

Ville de résidence	Nombre	%
St-Fortunat	19	48 %
St-Julien	9	23 %
Irlande	2	5 %
Ham-Nord	2	5 %
Victoriaville	2	5 %
St-Ferdinand	1	3 %
Saint-Louis-de-Blandford	1	3 %
Brossard	1	3 %
Inconnu	2	5 %
Total	39	100 %

La majorité des répondants (71 %) résident dans les deux municipalités directement concernées par le Projet (St-Fortunat et St-Julien), avec une forte dominance de St-Fortunat (48 %). Les autres répondants proviennent de municipalités avoisinantes (Ham-Nord, Victoriaville, St-Ferdinand, Saint-Louis-de-Blandford, Irlande) ou n'ont pas précisé leur ville. À noter que certaines personnes ayant signé le registre des visiteurs, mais n'ayant pas complété le formulaire, ont indiqué résider dans d'autres municipalités périphériques telles que Thetford Mines, Warwick, Disraeli, ou Saint-Jacques-le-Majeur.

Mode de communication

Question : « Avez-vous reçu un avis par la poste concernant la séance d'information ? »

Mode de communication	Nombre
Avis par la poste	19
Municipalité (bureau, conseil, dépliant, séance)	5
Bouche à oreille (voisin, famille)	4
Internet / courriel	3
Facebook	2

Téléphone	2
IA	1
Invitation (non précisée)	1
Non (sans précision)	2
Total	39

L'avis postal a été le canal dominant, ayant rejoint 19 répondants sur 39 (49 %). Plus de la moitié des participants ont toutefois été informés autrement : par la municipalité (5), le bouche à oreille (4), internet ou courriel (3), Facebook (2), téléphone (2) ou d'autres voies.

Efficacité des consultations publiques

Question : « L'équipe a-t-elle répondu à vos questions ? »

Réponse	Nombre	%
Oui	38	97 %
Non	0	0 %
Sans réponse	1	3 %
Total	39	100 %

Tous les répondants ayant répondu à cette question se sont dit satisfaits des réponses fournies par l'équipe du Projet sur place. Ce résultat indique l'excellente qualité perçue de l'animation et des échanges durant les séances d'information organisées par Capstone.

Opinion générale du Projet

Question : « À ce stade, quelle est votre opinion générale du Projet ? »

Opinion	Nombre	%
Favorable	22	56 %
Plutôt favorable	5	13 %
Neutre	8	20 %
Plutôt défavorable	1	3 %
Défavorable	1	3 %
Sans réponse	2	5 %
Total	39	100 %

Au total, près de 70 % se positionnent comme étant favorable ou plutôt favorable, contre 6 % étant défavorable ou plutôt défavorable. Quelques répondants se sont montrés neutres, et deux n'ont pas répondu à cette question.

***** Capstone comprend que ces statistiques préliminaires ne représentent pas l'entièreté de l'opinion public et ne démontrent pas forcément l'acceptabilité sociale du projet.**

Thèmes récurrents pour favoriser l'intégration

Question : « Quels moyens favoriseraient une intégration harmonieuse du Projet dans la communauté locale ? »

Thème	Occurrences
Information / communication / séances d'information / dialogue	11
Redevances / retombées économiques / taxes / fonds	6
Aspect social / Participation citoyenne	5
Distance des habitations / impact visuel / qualité de vie	3
Éducation	1
Aucun commentaire	13
Total	39

La communication et l'information du public (séances, vulgarisation, transparence, dialogue) est le thème le plus cité. Vient ensuite la dimension financière (redevances, retombées économiques, taxes, fonds communautaires), puis tout ce qui englobe l'acceptabilité sociale et les préoccupations liées au voisinage (distance, bruit, impact visuel, qualité de vie).

2.2 Synthèse qualitative

Les principaux commentaires exprimés à ce jour par les parties prenantes consultées (résidents, élus municipaux, propriétaires fonciers, etc.), principalement recueillis lors des séances d'information publiques des 6 et 7 mai 2026 à Saint-Fortunat et Saint-Julien, sont regroupés dans le tableau 1 ci-dessous. Les réponses et/ou mesures de mitigation proposées par Capstone pour chacune d'entre elles y sont également présentées.

Tableau 1 - Liste des commentaires formulés par les parties prenantes allochtones consultées et réponses et/ou mesures de mitigation proposées par Capstone

Commentaire reçu	Réponse et/ou mesure de mitigation proposée
Émissions de GES et bilan carbone	
Demande d'une analyse claire des GES sur le cycle de vie complet (construction, béton, transport, déboisement, démantèlement, restauration).	Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement, une analyse complète des émissions de GES sera réalisée, couvrant fabrication, transport, construction, exploitation, démantèlement et restauration.
Question sur la façon dont le Projet constitue un gain net pour la lutte aux GES, malgré les émissions initiales liées à la production des matériaux et les travaux.	Cela dépend de plusieurs facteurs qui ne sont pas quantifiés pour l'instant. En général, sur sa durée de vie (30 ans), une éolienne moderne génère typiquement 10 à 20 fois plus d'énergie propre que les GES émis lors de sa construction.
Question sur le nombre d'années qu'une éolienne doit opérer pour compenser les GES générés par sa construction.	Différentes études démontrent qu'une éolienne moderne compense ses GES de construction entre 1 à 3 ans d'opération. Le bilan demeure ensuite largement positif pour les 27 à 29 années suivantes.

Acceptabilité sociale et communication	
Crainte d'une tension sociale entre les personnes favorables et défavorables au Projet	Capstone prends cette préoccupation au sérieux et mets en place un processus de consultation continu, cohérent, transparent et inclusif. L'objectif est de bâtir un Projet adapté à la communauté grâce à un partage d'information clair et un dialogue soutenu avec élus, citoyens et organismes locaux.
Questionnement sur comment avoir un maximum d'acceptabilité social du Projet par les habitants des municipalités.	Capstone favorisera l'acceptabilité social du Projet notamment par l'établissement d'un comité de liaison permanent (advenant la sélection du Projet), la mise en place d'un mécanisme formel de traitement des préoccupations (ligne téléphonique et courriel dédié au Projet, etc), l'organisation régulière de consultations publiques ouvertes à la population, le maintien de discussions proactives en continu avec les représentants locaux, et un partage équitable des retombées. La communauté demeurera partie prenante clé durant tout le cycle de vie du Projet.
Appréciation du format de la séance d'information (panneaux, disponibilité du promoteur pour répondre aux questions) et volonté d'avoir accès à de l'information de qualité.	Capstone maintiendra ce format de séances ouvertes et interactives à chaque grande étape du Projet et continuera d'offrir des canaux complémentaires (site web, ligne info, courriel dédié, etc). L'objectif est de bâtir un projet adapté à la communauté grâce à un partage d'information clair et un dialogue soutenu avec élus, citoyens et organismes locaux.
Commentaire selon lequel la balance des inconvénients vs avantages (ratio coût-bénéfice) vaut les retombées socio-économiques pour la communauté, et que le Projet serait un «plus» pour les municipalités.	Capstone s'engage à maximiser durablement les retombées locales de différentes façons (redevances, emplois, et achat de produits et services locaux lorsque possible et compétitifs, etc.).
Commentaire à l'effet que certaines personnes sont en faveur du Projet, notamment car il est d'une grande importance pour la demande énergétique.	Le Projet s'inscrit en effet dans l'objectif plus large d'Hydro-Québec d'acquérir plusieurs milliers de nouveaux MW d'énergie éolienne d'ici les prochaines années, notamment pour soutenir la croissance et la transition énergétique.
Émissions sonores	
Inquiétudes générales liées au bruit des éoliennes en milieu montagneux et boisé.	Une étude acoustique spécifique au site, tenant compte de la topographie, du couvert forestier, des conditions de vent dominantes, de la réglementation en vigueur et d'autres facteurs, sera réalisée avant l'implantation des turbines. Les emplacements et types de turbines seront optimisés en conséquence, et dans le respect de toutes les normes et lois relatives aux émissions sonores définies par le MELCCFP.
Commentaire concernant l'effet d'écho rapporté à Irlande et Saint-Julien (route 216) lorsque le vent souffle du nord, en raison du relief.	La modélisation acoustique intégrera les phénomènes de propagation particuliers au relief local, incluant les possibles effets d'écho selon la direction des vents. Des mesures d'atténuation pourront être déployées au besoin.

Question sur l'application des normes sonores applicables (ex : seront-elles les mêmes normes que pour le projet éolien à Saint-Ferdinand ?)	Le Projet respectera intégralement les normes du MELCCFP, soit 40 dBA ou moins perçus aux résidences en zone rurale la nuit.
Question en lien avec les différences (géographie, forêt, topographie) de Saint-Fortunat avec le projet de Saint-Ferdinand, et l'impact des différences sur le bruit.	Chaque projet fait l'objet d'une étude acoustique propre tenant compte de la géographie, du relief et de la végétation du site. La modélisation sonore reflétera fidèlement les particularités de la zone du projet des Hauts Reliefs et prendra en compte un éventuel effet cumulatif avec les éoliennes proches du parc éolien existant de Saint-Ferdinand.
Distances d'implantation et participation au Projet	
Commentaires sur la réglementation actuelle jugée trop restrictive par certains, limitant la participation directe au Projet par divers propriétaires.	Capstone prend note de cette ouverture et en discutera avec les municipalités ; toute modification réglementaire demeure du ressort municipal. Capstone cherche à concilier participation des propriétaires intéressés et bien-être de l'ensemble des résidents.
Souhaits exprimés d'utiliser une distance réduite pour l'implantation d'éoliennes autour des habitations, tel que vue dans d'autres municipalités du Québec	Voir réponse au commentaire ci-haut.
Volonté de plusieurs citoyens d'accueillir une éolienne sur leur terrain pour soutenir le Projet et bénéficier des retombées.	Capstone remercie les propriétaires intéressés ; l'entreprise procédera à l'évaluation technique des terrains potentiels. Des ententes individuelles seront négociées avec les propriétaires possédant les terrains nécessaires à la réalisation du Projet.
Commentaire sur le fait que certaines personnes peuvent avoir des terrains situés dans une zone favorable à l'implantation d'une éolienne, alors que ces personnes n'en veulent pas, et voudrait une distance d'éloignement de 1200m.	Capstone n'implantera pas d'éoliennes sur les terrains des personnes n'en voulant pas; seuls les propriétaires ayant signé une entente pourront avoir des infrastructures liées au Projet sur leur terrain. Concernant la distance, Capstone doit respecter la réglementation en vigueur et tentera, lorsque possible, d'éloigner au maximum les éoliennes des habitations. Dans tous les cas, une étude d'impact environnemental sera menée pour s'assurer que les éoliennes respectent la réglementation en vigueur, notamment sur le plan sonore, afin réduire au maximum les impacts.
Question sur le nombre d'éoliennes envisagées à Saint-Fortunat et Saint-Julien.	L'implantation préliminaire du projet prévoit environ 2/3 des éoliennes à Saint-Fortunat et environ 1/3 à Saint-Julien. Le nombre exact sera précisé après finalisation des études techniques (vent, sols, contraintes environnementales). Une mise à jour publique sera offerte lorsque la configuration préliminaire sera plus avancée.
Question sur le respect du règlement municipal actuel de Saint-Julien, fruit d'une consultation citoyenne.	Le Projet sera développé dans le respect du règlement municipal en vigueur. Tout changement éventuel relèverait du conseil municipal.
Retombées économiques et fiscales	
Commentaire en lien avec la hausse marquée de la valeur des propriétés foncières depuis	Capstone n'a pas de contrôle sur les taxes devant être payées par les propriétaires ou les revenus

2020, ce qui augmente les taxes, alors que les revenus agricoles et forestiers stagnent.	agricoles et forestiers. Néanmoins, le projet permettrait d'offrir un revenu complémentaire stable sur 30 ans, indépendant des fluctuations agricoles et forestières. Il s'agit d'une opportunité de revenu prévisible à long terme pour les propriétaires.
Projet vu comme une rare opportunité d'obtenir un revenu complémentaire stable et possibilité d'utiliser les retombées pour diversifier les revenus municipaux dans un contexte d'inflation.	Les redevances annuelles offriront à la municipalité une nouvelle source de revenu récurrente pendant 30 ans, utilisable pour des projets locaux et la diversification des finances municipales.
Question à savoir si les taxes municipales pourraient baisser suite à la réalisation de ce Projet, car les taxes actuelles sont jugées élevées.	L'usage des redevances relève du conseil municipal ; cela dit, plusieurs municipalités hôtes au Québec ont pu stabiliser ou réduire leur fardeau fiscal grâce aux revenus éoliens. Il en reviendra aux municipalités de décider d'une potentielle stabilisation ou réduction.
Souhait que les entrepreneurs locaux en excavation et services connexes (chemins forestiers, coupe de bois, etc) soient considérés.	Capstone souhaite privilégier, lorsque possible et compétitif, les entrepreneurs locaux en excavation, transport et services connexes, et tiendra une rencontre dédiée aux fournisseurs régionaux pour faciliter leur qualification advenant la sélection du Projet.
Souhaits que les résidents voisins des éoliennes bénéficient d'une compensation également, par souci d'équité.	Une compensation pour les résidents voisins est envisagée. Capstone fournira plus d'information sur le sujet rapidement.
Question à savoir quelles seraient les redevances annuelles que les municipalités recevraient.	Capstone offre 7500\$/MW/année à partir du début de l'opération, et ce pour une période de 30 ans. À titre indicatif, une seule turbine peut représenter environ 50 000 \$ par an. Le nombre de turbines exact à Saint-Fortunat et Saint-Julien n'est pas encore connu à ce stade, mais le Projet total pourrait en compter 28 au total.
Questions à savoir si les redevances provenant des éoliennes pourraient réduire les différentes subventions reçues par les municipalités.	Capstone comprend que les redevances provenant du projet éolien n'impacteront pas les subventions notamment en lien avec l'entretien de la voirie. La MRC des Appalaches, qui a de l'expérience à travers d'autres projets éoliens, pourrait confirmer cela.
Travaux de construction et transport	
Préoccupations et questions sur les niveaux de bruit et de poussière, et le risque de manque de suivi des possibles signalements durant la construction (référence au parc de l'Érable).	Un plan détaillé de gestion du bruit et de la poussière sera mis en œuvre (potentiel arrosage, potentiels horaires restreints, équipements conformes) avec une ligne de signalement dédiée.
Craintes en lien avec les risques de bris ou de dégradation des chemins privés et publics durant les travaux.	Un état des lieux des chemins privés et publics empruntés sera réalisé avant les travaux. Toute dégradation causée sera réparée par Capstone à ses frais selon les standards initiaux ou supérieurs.
Question sur la possibilité de refaire ou améliorer les ponceaux existants des chemins qui seront utilisés pour le Projet (ponceaux qui devront être remplacés dans tous les cas dans les prochaines années).	Capstone remplacera ou améliorera les ponceaux empruntés lorsque requis pour la construction du Projet.

Crainces quant aux risques de vibrations lors des travaux de construction et de l'opération du parc.	Les vibrations sont principalement liées au transport, donc limitées dans le temps. En exploitation, les éoliennes modernes ne génèrent pas de vibrations perceptibles à distance des fondations.
Question quant aux plages horaires prévues des déplacements et du transport des équipements lors de la construction.	Les déplacements lourds seront généralement limités aux heures de jour en semaine ; il n'y a normalement aucun convoi nocturne sauf exigence de sécurité publique ou convoi exceptionnel encadré.
Question sur la durée des activités nécessitant le transport de matériaux et de composantes.	Le transport principal des composantes majeures s'échelonne typiquement sur 6 à 9 mois pendant la phase de construction active.
Question sur la fréquence de passage des camions lourds par jour, la durée de cet achalandage, et les trajets privilégiés (demande de fournir une carte).	Une carte détaillée des trajets privilégiés et un calendrier d'achalandage seront partagés lorsque disponibles.
Question quant au nombre de voyages de camions lourds requis pour chaque éolienne et sur quelle période.	Il est difficile de répondre à cette question avec ce niveau de précision, car le nombre de voyages pour l'installation d'une éolienne et la période associée dépend de plusieurs facteurs, notamment : le modèle de turbine qui sera sélectionné, l'ingénierie et l'emplacement final.
Question sur le calendrier typique détaillé des travaux (déboisement, construction de routes, fondations, montage des turbines) et sur la période entre le début du chantier de construction jusqu'à l'opération des turbines.	Un calendrier détaillé sera publié; typiquement: déboisement (3-6 mois) → routes et plateformes (6-9 mois) → fondations (3-6 mois) → montage des turbines (6-9 mois) → mise en service (3-6 mois), pour une durée totale d'environ 18 à 24 mois du début du chantier à l'opération commerciale.
Question quant aux périodes de construction les plus intenses et leurs durées.	Les phases les plus intenses sont normalement la coulée des fondations (3-6 mois) et le montage des turbines (6-9 mois).
Question sur l'aménagement de nouvelles lignes de distribution électriques (visibles ou enfouies) pour le raccordement au réseau.	Le réseau collecteur interne du parc sera majoritairement enfoui. Le tracé du raccordement au réseau d'Hydro-Québec sera défini par Hydro-Québec sans pouvoir décisionnel de Capstone. En général, ce sont des lignes de transmission électriques visibles.
Paysage et impact visuel	
Préoccupations sur l'impact visuel des éoliennes sur le paysage.	L'emplacement des turbines sera optimisé, dans la mesure du possible, pour minimiser l'impact visuel depuis les zones habitées et les paysages valorisés, mais plusieurs turbines risquent tout de même d'être visibles, à l'image du parc éolien voisin.
Commentaire en lien avec la logique pragmatique « on les voit déjà », en référence à d'autres éoliennes à proximité mais à l'extérieur de leurs municipalités – ces citoyens aimeraient bénéficier des retombées locales eux aussi.	Capstone s'engage à maximiser durablement les retombées locales de différentes façons (redevances, emplois, et achat de produits et services locaux lorsque possible et compétitifs, etc.).
Crainte que certaines zones utilisées pour des activités spécifiques (ex : méditation et	Capstone remercie les citoyens de signaler ces lieux particuliers et prendra cela en compte dans son étude d'impact.

ressourcement, équitation) soient affectées négativement.	
Question quant à la grandeur et la superficie requise par le Projet.	La superficie d'occupation permanente requise pour chacune des éoliennes est estimée à environ un hectare, ce qui représente une empreinte au sol relativement faible à l'échelle du Projet et permet de préserver la majorité des usages actuels (forestiers, agricoles, acéricoles, récréatifs, etc). Capstone optimisera l'agencement du parc afin de minimiser l'empreinte globale du Projet, notamment en réutilisant, dans la mesure du possible, les chemins forestiers et les voies d'accès existants pour limiter la création de nouvelles voies, réduire le déboisement et préserver au maximum les milieux naturels.
Protection de l'eau et environnement	
Commentaire sur des épisodes de manque d'eau récents à Saint-Fortunat ; crainte que les travaux associés au Projet aient un effet négatif sur la quantité et la qualité de l'eau potable.	L'étude d'impact environnemental se penchera, entre autres, sur l'impact potentiel du Projet sur les sources d'eau environnantes, et formulation des recommandations au besoin.
Craintes partagées quant aux risques de sédimentation et impacts liés aux coupes forestières lors des travaux de construction et l'opération du parc.	L'étude d'impact environnemental, conforme aux exigences du MELCCFP et menée par des experts/biologistes, considérera cet aspect et des mesures d'atténuation seront mises en place au besoin.
Préoccupations sur les effets potentiels des champs électromagnétiques (câbles, poste, lignes) sur les humains, les animaux d'élevage, la faune et les animaux domestiques.	La tension parasite est un phénomène pouvant survenir dans toute installation électrique (et n'est donc pas propre aux parcs éoliens) lorsque les installations ne respectent pas les normes électriques en vigueur ou que la mise à la terre est inadéquate. Les installations électriques du parc éolien présenté par Capstone seront aménagées et complétées par des professionnels certifiés, conformément aux normes applicables, et comprendront une mise à la terre appropriée. Il n'y aura donc aucun risque de tension parasite associé au Projet.
Questions générales sur la préservation de la faune et de la flore.	L'étude d'impact environnemental, conforme aux exigences du MELCCFP et menée par des experts/biologistes, considérera cet aspect (faune avienne, chauve-souris, milieux humides, etc) et des mesures d'atténuation seront mises en place au besoin.
Valeur immobilière	
Inquiétudes quant aux effets potentiels du parc éolien sur la valeur des propriétés voisines (terres et maisons).	Les études indépendantes les plus rigoureuses au Canada et aux États-Unis ne démontrent pas d'effet significatif et systématique des parcs éoliens sur la valeur des propriétés voisines. Cette question, ainsi que certaines études associées, est abordé dans le document FAQs distribué par Capstone lors de consultations publiques des 6 et 7 mai 2026. Nous pouvons partager ces références et nos données sur demande.

<p>Question à savoir si les propriétés foncières dans d'autres localités où Capstone a fait des projets ont été affectées au niveau de leur valeur foncière.</p>	<p>Capstone opère 26 projets éoliens au Canada et à ce jour, aucune municipalité et/ou propriétaire ayant un projet de Capstone installé nous a mentionné que le projet éolien ait impacté la valeur foncière de leur propriété.</p>
<p>Question sur l'existence d'une politique de compensation ou de rachat des immeubles à proximité.</p>	<p>Beaucoup de paramètres économiques peuvent impacter la valeur d'un immeuble. Aussi, l'acquisition d'immeuble ne fait pas partie de l'activité de Capstone. Dans ce cadre, Capstone ne mettra pas en place une politique de rachat d'immeubles à proximité du parc éolien.</p>
<p>Gouvernance, suivi et démantèlement</p>	
<p>Question sur le responsable et le financement du démantèlement complet en fin de vie (garantie financière ou fiducie).</p>	<p>Capstone à travers son Projet, assumera l'entière responsabilité du démantèlement en fin de vie. Dans le cadre de l'approbation du Projet par le gouvernement, Capstone soumettra un plan de démantèlement détaillé décrivant le processus de retrait de l'ensemble des infrastructures.</p>
<p>Question quant à la création d'un comité de suivi ou de liaison avec les citoyens pendant la construction et l'exploitation du Projet, et son potentiel fonctionnement.</p>	<p>Un comité de liaison sera créé advenant la sélection du Projet par Hydro-Québec et sera maintenu pendant toute l'exploitation. La forme exacte du comité restera à déterminer, mais il pourrait être composé de citoyens, d'associations, d'élus et de représentants du promoteur.</p>
<p>Question sur le processus de signalement permettant des correctifs rapides (poussière, bris de chemin, etc).</p>	<p>Capstone communique publiquement ses coordonnées (téléphone, courriel, adresse) lors des consultations publiques, de l'envoi de communiqués et par le biais du site internet dédié au Projet. Capstone peut être rejoint en tout temps et s'efforcera de répondre aux signalements dans les meilleurs délais.</p>